











Résumé du projet Ressources « Remplacer l'azote des engrais minéraux par des engrais de ferme et des engrais de recyclage ».

Quelle est la motivation du projet ? Où faut-il agir ?

Le présent projet a pour objectif d'augmenter de manière ciblée l'utilisation de l'azote des engrais de ferme et de recyclage par des mesures organisationnelles, structurelles et techniques. Il est ainsi possible de remplacer les engrais minéraux, de mieux fermer les cycles d'éléments nutritifs, de favoriser la fertilité des sols et de réduire les risques de rejets de substances dans l'environnement. La branche contribue ainsi à la « trajectoire de réduction » exigée par les politiques conformément à l'initiative parlementaire 19.475 pour l'azote, où l'écart par rapport à l'objectif est le plus grand et où il est donc le plus urgent d'agir.

Quels sont les objectifs du projet ?

- Les grandes cultures remplacent les engrais minéraux par des engrais de ferme et de recyclage en utilisant plus efficacement l'azote provenant des engrais de ferme et de recyclage produits sur l'exploitation ou importés.
- Des installations de compostage et de méthanisation agricoles et industrielles sélectionnées préparent le compost et les produits de méthanisation de manière à ce que leurs propriétés agronomiques soient mieux adaptées aux besoins des cultures et qu'ils puissent ainsi mieux remplacer les engrais minéraux. Pour ce faire, il est nécessaire de séparer les flux d'azote organique et d'azote minéral et de transférer l'azote dans des composés à faible risque de perte.
- Le choix et la disponibilité d'engrais de ferme et d'engrais de recyclage préparés, mieux adaptés aux besoins en azote des cultures, augmentent.
- Introduction d'un modèle de rémunération basé sur une meilleure utilisation de l'azote des engrais de ferme et de recyclage, et donc axé sur l'efficacité.

Qu'est-ce qui est innovant?

- Mise en place d'un conseil global en matière d'efficience de l'azote, axé sur la pratique et basé sur les expériences du conseil en matière d'engrais de ferme et de recyclage du canton d'Argovie.
- Les exploitations agricoles augmentent considérablement l'utilisation de l'azote provenant des engrais de ferme et de recyclage.
- Des approches techniques, chimiques ou biologiques innovantes pour la séparation des flux de matières provenant d'engrais de ferme et de recyclage sont mises en œuvre à grande échelle.
- Les engrais de ferme et de recyclage donnent naissance à de nouveaux produits fertilisants qui remplacent les engrais importés.
- Les exploitations agricoles sont indemnisées pour les prestations environnementales qu'elles fournissent effectivement plutôt que pour les mesures qu'elles prennent.

Quelle est la durée du projet ?

Le projet sera mis en œuvre à partir de 2025 et jusqu'en 2030. L'évaluation de l'impact et le suivi scientifique se poursuivront jusqu'à fin 2032.

Quelles sont les mesures mises en œuvre ?

- Transformer les engrais de ferme et de recyclage traités en nouveaux produits fertilisants.
- Remplacer les engrais minéraux par des engrais de ferme et des engrais de recyclage préparés.
- Mise en place d'un conseil en efficience de l'azote

Quels sont les coûts et les compensations financières ?

Les coûts du projet s'élèvent à 14,3 millions de francs. La Confédération prend en charge 6,3 millions de francs (44% des coûts totaux). La branche finance elle-même une grande partie du projet (56% des coûts totaux, soit environ 8 millions de francs).













Qui peut participer au projet ?

Peuvent participer au projet :

- Les exploitations agricoles ayant droit aux paiements directs dans toute la Suisse qui achètent des engrais de ferme ou de recyclage directement ou indirectement par le biais d'une entreprise de soustraitance à un membre des organisations porteuses.
- Les installations de compostage et de méthanisation qui sont membres de l'une ou l'autre des organisations responsables.

Organisation du projet :

Organisme responsable : représentants des organismes responsables Ökostrom Schweiz, Kompostforum Schweiz, Biomasse Suisse, IP-Suisse, Bauernverband Aargau, Suisseporcs

Equipe de projet : représentants des organismes responsables, groupe d'accompagnement scientifique et direction du projet

Direction du projet : Annelies Uebersax, Biomasse Suisse

Suppléance direction du projet : Hanna Neuenschwander Ökostrom Schweiz, Esther Thalmann, Biomasse Suisse

Contrôle d'efficacité et suivi scientifique :

Agroscope (Dr Jochen Mayer, partie nutriments) et ZHAW (Dr Hans-Joachim Nägele, partie technique des procédés).